

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 3 février 2026

Objet : Question parlementaire n° 3579 du 2 février 2026 de Monsieur le Député Fred Keup concernant « Versement des allocations familiales luxembourgeoises à l'étranger ».

Madame la Ministre,

En date du 2 février 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et du Ministre des Finances.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fred Keup.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth